

2019, DES CONTRAINTES CERTES, DE L'AMBIITION TOUJOURS

En ce début d'année et à la veille du vote du Budget Prévisionnel de la collectivité qui sera présenté le 19 janvier, nous souhaitons vous faire part d'ores et déjà des grandes orientations budgétaires de 2019. Les collectivités doivent continuer à redresser des finances publiques, nous nous sommes engagés à ne pas augmenter nos dépenses de fonctionnement de plus de 1,7 %, ce qui nécessite, c'est évident, une rigueur au quotidien. Bien évidemment nous nous y tiendrons. Une nouvelle impulsion pour nos routes est dans la réforme fiscale qui prévoit de supprimer, au bénéfice du bicc communal, le produit que le Département perçoit de la taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, ce pour compenser la suppression de la taxe d'habitation. Les stages de nouveaux élus des Départements s'annoncent, alors même que nos compétences propres engendrent des dépenses qui, notamment dans le secteur de la solidarité, vont en outre augmenter et comporter une part d'impérissabilité pour laquelle il nous faut être prudents de grande vigilance. Nous continuerons de réfléchir, grâce à notre faible endettement et à notre gestion exemplaire réalisée depuis des années. Nous assumons nos missions. Et

avec la fièvre sans augmenter le tout du Foncier Bâti (pour la 16e année consécutive), et sans augmenter non plus le taux des Droits de Mutation (part perçue par les Départements lors de transactions immobilières) qui reste le plus bas de France. Les services que nous rendons aux habitants restent notre priorité. La solidarité est notre cœur de métier, d'ailleurs de solidarité humaine (comme apporté aux plus démunis) ou la solidarité territoriale (accompagnement des projets des communes et des associations), nous le vivons bien. Parallèlement, les autorisations de programmes 2019 sont dépassées les 80 M€. Elles concernent le schéma régional, la poursuite des travaux de la filière, la modernisation et l'accessibilité des collèges, la culture, le tourisme, le sport... un sage fait en l'honneur de notre économie locale et une volonté d'investir pour aménager et moderniser notre département et le rendre attractif. L'attractivité reste notre grand projet pour 2019 et les années qui suivent. Nous y consacrons du temps, de l'énergie et les moyens humains et financiers. Ce doit de faire de notre département un lieu où l'on s'implique, où l'on travaille, où l'on vit bien, est partagé par l'ensemble des acteurs du département et en très bien pour par

les habitants. Il nous appartient, à nous vos conseillers départementaux, de choisir le plus grand nombre autour d'un projet. C'est un véritable défi que nous nous sommes lancés : Un challenge nécessaire pour le développement et l'avenir de notre territoire. Bien souvent méprisés, les territoires ruraux ont pourtant de formidables atouts. Ils sont le socle de nos grandes entreprises, ils restent pourtant des lieux de proximité, au cœur de vie privilégié. Au cœur de la France, l'Indre s'inscrit pleinement dans la réflexion à mener sur le développement des territoires ruraux. Avec courage, avec optimisme et sincérité, soyons unis pour bâtir des actions déterminantes pour l'avenir de notre département. Nous vous souhaitons une très bonne année 2019.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLURD, Magie BLANCHET, Michel BLIN, Sébastien BLONDEAU, Michel BRUN, Serge DESCOUT, Claude DUCET, Minelle DUVOUX, Marc FLEURET, Jean-Yves HUSON, Jeanne-Joanna SORIN, Lucie LACROIX, Marie-Jeanne LATACHE, Gérard MAHAUD, Frédéric MÉHAUD, Chantal MORUJON, Françoise PÉRON, Florence PETIT, Michèle SELLERON.

EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE JEAN PÉTERPRÉTE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER CHATEAUX-LE-BLANC LE 19 OCTOBRE 2018

La maternité du Blanc a été fermée sur décision de la directrice du Centre Hospitalier Chateaux-Blanc - Le Blanc. Avec l'annulation de l'ARS pour 2018, mais faute de personnels compétents et stables, la fermeture de la maternité sera la fermeture des services publics des soins que les personnels soignants ne seront pas recrutés et en nombre suffisant ? Fermera-t-on les établissements scolaires ? L'acte d'enseignement, les enseignants les professeurs les professeurs ?

Incapable de répondre aux besoins des territoires ruraux ou fragiles, le gouvernement a décidé la fermeture de la maternité du Blanc : il suffit de fermer les services. Pas de services, pas de besoins ! Accepter la fermeture de la maternité du Blanc, c'est accepter de réduire encore un peu plus l'attractivité de notre département. C'est se faire volontairement dépouiller de notre capacité à attirer de nouveaux habitants et de nouvelles activités sur notre territoire.

C'est le contraire de ce qu'attendent de nous ceux qui nous ont élus pour les représenter. Dans l'espoir de jours meilleurs, nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux de bonheur pour 2019.

Le groupe des élus républicains de gauche du Conseil départemental : Lucie BARRER, Jean-Claude BLIN, Michel BOURGEOIS, Mélanie CHAPUIS, Jocelyne SIBAUD, Jean PÉTERPRÉTE.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de janvier 2019

1 DOCUMENT Publié le 21 janvier 2019



Tribune libre de janvier 2019

PDF - 84.65 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36